

ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

M. NEOKLIS SYLIKIOTIS

**A LA CONFERENCE ANNUELLE DE L'UNION DES CAPITALES DE L'UNION
EUROPEENNE**

Lefkosia, 30 octobre 2009

Sujet : « Capitales Durables favorisant l'inclusion »

Madame Le Maire,

Mesdames et Messieurs, Bonjour

Je tiens à vous remercier très vivement de votre invitation à assister et à saluer la Conférence annuelle d'aujourd'hui de l'Union des Capitales de l'Union Européenne. C'est avec plaisir que je saisi l'occasion de souhaiter la bienvenue à vos invités distingués qui assisteront à la Conférence d'aujourd'hui.

La Conférence d'aujourd'hui porte sur un important sujet toujours d'actualité et qui le sera encore longtemps. Le développement durable des villes est un défi ainsi qu'un besoin, étant donné qu'il est en mesure de constituer le plus précieux outil de résolution de problèmes compliqués et complexes de dégradation et de sous-développement observés fréquemment aux centres des grandes Villes et Capitales Européennes.

Ce sujet met en avant le rôle joué par l'Union des Capitales de l'Union Européenne dans la réalisation des objectifs définis par la Charte de

Leipzig et par l'Agenda Territorial axés sur la croissance économique et sur la cohésion sociale luttant contre les problèmes que les Villes Européennes affrontent aujourd'hui, notamment la reconstruction des anciennes infrastructures et le problème d'immigration légale et clandestine.

La confrontation réussie et la résolution des problèmes peuvent agir comme modèle pour toutes les Villes Européennes touchées par des pareils problèmes.

La réalisation de la Conférence à la Capitale de la République de Chypre contribue à mettre en évidence l'importance prédominante accordée au choix de ce sujet étant donné que Nicosie (Lefkosia) est la dernière capitale divisée d'Europe. À Nicosie, cette division est matérialisée par l'existence d'un mur empêchant sa continuité ainsi que sa cohésion. Sans doute, ce mur constitue un anachronisme et institue une réelle dissonance à cette époque, vu que l'Union progresse et s'évolue dans un cadre socialement, économiquement et politiquement intégré.

Tout au long de son histoire, Nicosie malgré ses différents conquérants, était, comme les plusieurs monuments historiques le témoignent, une ville unique. Le mur Vénitien qui l'entoure ainsi qu'autres éléments historiques qui se sont dispersés aux deux cotés du Mur de la honte constituent une preuve incontestable de son riche histoire.

Mais, je reviens au sujet de la Conférence, en rappelant que le Développement Durable constitue d'un côté un élément primordial de l'Agenda Territorial de l'Union Européenne de 2005 et d'autre côté une composante de l'Agenda Territorial portant le sous-titre «vers une Europe plus compétitive et durable avec des régions diverses» adoptée lors de la Réunion Ministérielle informelle qui s'est tenue à Leipzig en mai 2007. De plus, lors de la même Réunion Ministérielle informelle la Charte de Leipzig sur la ville européenne durable a été adoptée. Le sujet de la Conférence d'aujourd'hui s'inclue aux dispositions des principes et des stratégies de cette Charte.

Le choix de ce sujet a un intérêt particulier pour Nicosie (Lefkosia) parce qu'«après l'invasion turque de 1974, la zone urbaine de la capitale a été «amputée» violemment et les quartiers situés à proximité de la zone Tampon ont vu leurs populations diminuer fortement. Pour plusieurs d'années, ces quartiers et surtout la vieille ville murée de Nicosie (Lefkosia) affrontaient des problèmes de diminution de population. Ils présentaient également des graves déficiences dans leurs infrastructures communautaires et sociales ainsi que d'autres problèmes graves que les autres Capitales Européennes n'affrontaient pas.

Cependant, depuis 1991, la nécessité est apparue d'élaborer et d'adopter un Programme complet qui rendrait la capitale durable et favoriserait l'inclusion. Ce programme aurait pour but de contribuer à la

modernisation et à la revitalisation des zones connaissant un déclin. En conséquence, le gouvernement de Chypre, de 1991 à 2008, a adopté trois Programmes de Revitalisation contribuant au redressement social et économique de régions situées tout au long de la ligne séparative établie à travers la Capitale.

En outre, il convient de se référer au programme de gouvernance du présent Gouvernement qui cherche à donner un nouvel élan et dynamisme au Programme de Revitalisation pour une période de quatre ans. Ce programme vise à donner davantage de poids au développement et à l'équilibre des régions situées tout au long de la Zone Tampon (murs) et enfin de les rendre plus attrayantes. Il conviendrait, aussi d'ajouter que l'objectif ultime du gouvernement est de rendre les résultats positifs du Programme de Revitalisation permanents.

Ce programme couvre la période 2009-2012 et il a été adopté par le Conseil des Ministres le 26.11.2008. Le coût total de ce programme atteint les 24.5 millions d'euros et comprend deux projets: le premier est destiné au financement des infrastructures et le deuxième à la sponsorship des projets. Il s'agit essentiellement d'un projet complet, composé et multidisciplinaire qui contient des aides d'État en faveur des particuliers ainsi que des interventions urbanistiques financées très largement ou entièrement par le Gouvernement. L'objectif stratégique du Programme consiste à la promotion et à la mise en œuvre des investissements publics intenses et bien ciblés au sein de ces régions en

encourageant la participation active du secteur privé. Le Programme vise également à offrir des mesures incitatives aux PME pour s'engager dans des projets et des investissements concrets qui compléteront l'objectif stratégique des interventions publiques.

En outre, dans le cadre de la politique du Gouvernement visant à la revitalisation de la zone s'inscrit aussi le projet immobilier, proposé par le Ministère de l'Intérieur.

Tous les projets agissent en complément de l'action du gouvernement et contribuent à atteindre l'objectif stratégique. Ces projets non seulement mettent un terme à l'appauvrissement économique et social des régions situées tout au long de la ligne séparative mais ils contribuent aussi au développement durable de la Capitale.

En particulier, certains objectifs spécifiques du programme sont:

1. La promotion de l'utilisation de la zone qui contribuera au développement environnemental, culturel, social et économique
2. L'enrichissement de la zone avec des nouvelles utilisations
3. L'élargissement de la base économique de la zone
4. La création de nouveaux postes de travail
5. L'encouragement de l'initiative publique concernant les investissements
6. L'amélioration qualitative de vie des habitants de la Capitale et

7. La réinstallation des habitants dans cette zone et la création d'un ciment social

Les objectifs spécifiques du Programme de Revitalisation de la Capitale ainsi que notre intention de poursuivre une politique d'amélioration sociale, économique et physique de cette zone, mais également de reconstruire et de rendre plus attractif l'espace public de cette zone à travers l'extension des activités des nouvelles mais aussi des anciennes entreprises s'inscrit dans les principes directeurs de l'Agenda Territorial et de la Charte de Leipzig.

En particulier, certains principes directeurs prévoient :

- La revitalisation des régions sous-développées doit dûment être prise en considération dans l'ensemble urbain.
- La création et l'obtention des espaces publics de haute qualité
- La coordination des ressources publiques et privées et l'aménagement du territoire en fonction de ces ressources
- La coordination de la planification au niveau local - régional

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de mettre l'accent sur certains points, qui méritent une attention particulière. Il est important que chaque citoyen participe activement à la mise en œuvre de ces différents projets à tout niveau: ces qui concernent soit la planification soit l'adoption. Sans la participation active des citoyens ces programmes sont voués à l'échec.

Nous, en tant que Ministère de l'Intérieur, considérons les activités des Collectivités Locales très importantes puisqu'elles contribuent résolument à mise en œuvre des différents projets visant la protection et la prospérité des citoyens.

Enfin, je saisis l'opportunité qui m'est offerte pour réaffirmer l'engagement du gouvernement qui s'inscrit au Programme de Gouvernance du Président de la République de Chypre Monsieur Christofias et qui prévoit le développement de cette zone de la Capitale ainsi que le soutien continu en faveur des citoyens qui ont maintenu en vie les régions urbaines contribuant ainsi à nos efforts à rendre la Capitale plus attrayante et plus durable.

Pour conclure, je voudrais souhaiter à vos invités un séjour agréable à Chypre et aux organisateurs de la Conférence de mener à bien leurs objectifs.

Je vous remercie.